

04 juin 2013

N° 18 – 2013

## SCOR annonce l'acquisition de Generali U.S. et devient le premier réassureur Vie aux Etats-Unis

- SCOR Global Life Americas Holding Inc., filiale de SCOR Global Life SE, et Assicurazioni Generali S.p.A. (« **Generali** ») ont signé un accord relatif à l'acquisition par SCOR de l'intégralité de Generali U.S. Holdings, Inc. (« **Generali U.S.** »), *holding* de l'activité de réassurance Vie de Generali aux Etats-Unis, pour un total de EUR 579 millions<sup>1</sup> (USD 750 millions) ainsi qu'un ajustement des bénéficiaires 2013 jusqu'à la finalisation de la transaction. Ce prix représente une décote importante sur l'Embedded Value du portefeuille de Generali U.S. selon les estimations de SCOR.
- La transaction comprend (a) l'acquisition du capital de Generali U.S. et de ses filiales opérationnelles, y compris Generali USA Life Reassurance Company (« **Generali USA** »), employant environ 120 collaborateurs à Kansas City ; et (b) la reprise des contrats de récession entre Generali USA et Generali.
- Les primes nettes acquises de Generali U.S. s'élèvent à environ EUR 700 millions (environ USD 900 millions) en 2012, intégralement souscrites aux Etats-Unis et centrées sur les risques biométriques, comme c'est le cas avec le portefeuille existant de SCOR Global Life Americas (« **SGLA** »). Generali U.S. était le quatrième réassureur Vie aux Etats-Unis sur la base des affaires nouvelles récurrentes en 2012<sup>2</sup>.
- Generali U.S. est une société bien établie et reconnue sur son marché ; son acquisition apportera de nouveaux clients, compétences et infrastructures qui ajouteront une plus-value aux activités de réassurance Vie de SCOR réalisées aux Etats-Unis et dans le monde.
- La transaction sera financée par SCOR sur ses ressources propres et par une éventuelle émission limitée de dette, sans émission d'actions nouvelles.
- La transaction est pleinement conforme aux objectifs de rentabilité et de solvabilité de « Strong Momentum V1.1 », et ne devrait pas avoir d'impact sur la notation du groupe SCOR.
- La transaction devrait renforcer la valeur actionnariale et offrir à SGLA l'occasion unique de devenir le premier réassureur Vie aux Etats-Unis en termes d'affaires nouvelles et existantes<sup>2</sup>. Elle devrait engendrer un profit immédiat grâce à un gain d'acquisition (écart d'acquisition négatif), et être relative en termes de bénéfice par action (BPA) et de rendement annualisé des capitaux propres moyens pondérés (ROE).
- SCOR prévoit un dégageant de liquidités issu de l'acquisition des sociétés, qui devrait permettre une optimisation importante du capital après la finalisation de la transaction.
- La transaction est soumise aux autorisations réglementaires et autres conditions d'usage, et devrait être finalisée au second semestre 2013.

<sup>1</sup> Sur la base d'un taux de change au 31/05/2013 de 1 EUR = 1,2960 USD

<sup>2</sup> Source : étude préliminaire 2012 de SOA Munich

04 juin 2013

N° 18 – 2013

**Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR SE**, déclare : « *L'acquisition de Generali U.S. renforce notre position de leader sur le marché de la réassurance Vie. Le rapprochement de SCOR Global Life Americas et de Generali U.S. donnera naissance au premier acteur sur le marché américain avec un fonds de commerce axé sur les risques de mortalité. Cette transaction répond à nos critères stratégiques et sera créatrice de valeur pour les actionnaires de SCOR tout en maintenant le niveau de solvabilité du Groupe. Grâce à cette transaction, nous continuons de renforcer nos activités suite aux acquisitions de Revios en 2006 et des portefeuilles de mortalité de Transamerica Re en 2011, afin d'apporter la gamme de produits et de services la plus adaptée à nos clients assureurs Vie à travers le monde* ».

\*

\* \*

## **1 - L'acquisition de Generali U.S. par SCOR permet un renforcement de la plateforme Vie déjà importante aux Etats-Unis à la suite de l'acquisition de Transamerica Re (« TaRe »)**

- En raison de l'acquisition, SGLA deviendra le premier acteur du marché en termes d'affaires nouvelles et existantes<sup>2</sup>.
- L'acquisition de TaRe a renforcé le fonds de commerce de SGLA, principalement dans les branches de co-assurance et d'assurance Vie individuelle. Le portefeuille de Generali U.S. apporte à SGLA des capacités supplémentaires grâce à son expertise en matière de contrats dits *Yearly Renewable Term* (« YRT »), à ses opérations de réassurance Vie collective et à ses services de réassurance facultative.
- Dans le cadre de l'acquisition de TaRe, SCOR a mis en place une structure du capital et organisationnelle efficace à la fois aux Etats-Unis et en Europe. SCOR s'appuiera sur la structure existante pour mettre en œuvre de façon efficace la transaction.
- SGLA a tiré profit de l'intégration de TaRe, qui a apporté un nombre élevé de nouveaux clients, une expertise en souscription ainsi qu'une importante base de données en mortalité. SGLA bénéficiera de la grande expérience du management de Generali U.S., du positionnement de cette société sur le marché américain et de ses bases de données et relations clients.

## **2 - L'acquisition de Generali U.S. démontre la capacité de SCOR à saisir des opportunités de croissance uniques tout en respectant la stratégie du plan « Strong Momentum V1.1 »**

Cette acquisition correspond aux piliers de SCOR :

- **Fonds de commerce solide** : Un management très expérimenté rejoindra SCOR. L'acquisition apporte de nouveaux clients ainsi que des opportunités de ventes croisées avec un risque d'attrition limité, et renforce l'offre déjà importante de SCOR.
- **Diversification importante** : La composition du portefeuille après acquisition est conforme à la stratégie de SCOR axée sur deux moteurs : 55 % en Vie contre 45 % en Non-Vie<sup>3</sup>, renforce la

<sup>2</sup> Source : étude préliminaire 2012 de SOA Munich

04 juin 2013

N° 18 – 2013

diversification de l'offre du Groupe, et bénéficie de l'expertise importante de Generali U.S. en matière de contrats YRT, de ses opérations de réassurance Vie collective et de ses capacités de réassurance facultative.

- **Appétence au risque contrôlée :** Les activités de Generali U.S. sont conformes à la stratégie de SCOR axée sur les risques biométriques et aux objectifs de rentabilité de « Strong Momentum V1.1 ». Le portefeuille d'investissement est liquide et conservateur, avec une faible augmentation des risques liés aux actifs et un léger allongement de la durée. SCOR a révisé ses conditions et hypothèses de mortalité de plus de 90 % des traités de Generali USA (par volume et prime) afin de procéder à une évaluation correcte de l'acquisition.
- **Protection du capital efficace :** L'acquisition de Generali U.S. engendre des besoins supplémentaires limités en solvabilité compte tenu du niveau déjà élevé de solvabilité de SCOR, du profil de risque prudent de son portefeuille d'investissement et de la structuration efficace de la transaction. SCOR poursuivra sa stratégie de protection du capital et mettra en place, si nécessaire, une politique appropriée de limitation des risques.

L'acquisition de Generali U.S. respecte les objectifs de rentabilité et de solvabilité fixés dans « Strong Momentum V1.1 ».

### **3 - Risque d'exécution limité grâce à une approche « plug and play » et à des principes d'intégration éprouvés par SCOR**

SCOR adopte une démarche proactive dans l'élaboration de la structure organisationnelle optimale des entités combinées. L'équipe de Generali U.S. jouera un rôle de premier plan dans la nouvelle structure de SGLA :

- Generali U.S. fonctionnait comme une entité en grande partie autonome de sa société mère européenne ; cette organisation facilitera son intégration dans la structure de SCOR, comme ce fut le cas avec la transaction de TaRe.
- SGLA pourra tirer parti de l'expertise et des systèmes avancés acquis. Le choix commun de SGLA et de Generali U.S. d'axer leur stratégie sur les risques biométriques contribuera également à faciliter le processus d'intégration.
- SCOR entend répartir SGLA dans deux bureaux (Charlotte et Kansas City).

<sup>3</sup> Sur une base pro forma 2012

04 juin 2013

N° 18 – 2013

---

\*

\* \*

SCOR et Generali, ainsi que leurs filiales concernées, engagent dès à présent l'ensemble des actions et procédures nécessaires pour finaliser cette transaction, qui est soumise aux autorisations réglementaires ainsi qu'aux autres conditions d'usage. La transaction devrait être finalisée au second semestre 2013.

Pour cette transaction, BNP Paribas et Deutsche Bank assistent en tant que banques conseil de SCOR SE, et Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP en tant que conseil juridique.

## Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».